

# Leers infos

Le magazine de la Ville

Juin  
2018

52

## Leers libérée et en fête!



Ville de Leers





### 4 à 6 ► RETOUR EN IMAGES

### 7 ► CÉRÉMONIES

Les couples jubilaires  
Les médaillés du Travail

### 8-9 ► TRAVAUX

Les chantiers de l'été  
Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du Clos  
des Ateliers

### 10-11 ► URBANISME

Le nouveau PLU (Plan Local  
d'Urbanisme)

### 12 ► CULTURE

Inscriptions à l'École municipale  
de musique

### 13 à 16 ► DOSSIER

Leers libérée et en fête! ...en images

### 17 ► VIE ÉCONOMIQUE

« Hello P'tit Déj' » à domicile  
Fromages et charcuteries  
*Au bon terroir*

### 18-19 ► ACTION SOCIALE

Devenez bénévole à l'ÉHPAD de Leers  
Bien gérer ma santé (info CPAM)  
Une séance de cinéma pour les aînés  
Faites appel au médiateur de la MEL  
Les rendez-vous formation de la MiE  
Médiation familiale

### 20-21 ► SPORT

Challenge international Christian  
Duflos  
Le collège Daudet, vice-champion  
de France de futsal  
Bienvenue au LOS Yoga Club

### 22 ► DÉVELOPPEMENT DURABLE

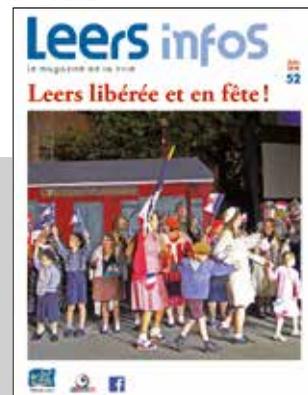
Résultats des concours :  
- *Familles Zéro déchet*  
- *Familles à énergie positive*  
- Challenge métropolitain du vélo  
Campagne de compostage à domicile

### 23 ► INFOS PRATIQUES

À la recherche du nouveau jeune talent  
Opération *Tranquillité vacances*  
Suppression de la permanence  
état civil du lundi matin  
Nuisances sonores, soyez vigilants  
Horaires modifiés à La Poste  
Plan canicule 2018  
Adelon Delrue, héros leersoïis  
Morts Pour la France

### 24-25 ► AGENDA

### 26-27 ► TRIBUNES - ÉTAT CIVIL



**Directeur de la publication :** Jean-Philippe Andriès  
**Rédaction :** Martine Marmus - Anthony Reynaert  
**Mise en page :** Frédéric Fouriaud  
**Photos :** Service Communication  
**Édition :** Mairie de Leers  
**Impression :** Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)  
**Dépôt légal :** Juin 2018  
**Tirage :** 5000 exemplaires

**Mairie de Leers**  
25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers  
Tél. : 03 20 200 600 - [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)  
**Ouverture**  
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et  
de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h  
**Permanence du maire**  
le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr) ■  Ville de Leers ■ [www.passculture.net](http://www.passculture.net)

## Festivités et vacances

La Ville vient de vivre des festivités exceptionnelles avec *Leers Libérée et en fête!* J'espère que vous avez pu y assister et avez pris plaisir à participer aux différentes manifestations. Le spectacle son et lumière auquel ont pris part de nombreux figurants leersois fut un grand moment pour la commune emplie d'émotions et nous rappelant, avec beaucoup de réalisme, notre devoir de mémoire.



**Jean-Philippe Andriès**  
Maire de Leers

Je remercie vivement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet événement : organisateurs, élus, service municipaux, associations... mais aussi les commerçants leersois qui ont joué le jeu en nous offrant de belles vitrines décorées, tout en supportant, comme un certain nombre de Leersois, les contraintes liées aux répétitions et au spectacle.

Je profite de cette occasion pour faire part une nouvelle fois de mon intérêt pour la réactivation de l'Union commerciale qui peut permettre l'organisation d'opérations ponctuelles ou régulières, valorisant ainsi l'attractivité des commerces de notre centre ville.

Les vacances sont là. Je vous souhaite de passer un bel été à Leers ou ailleurs. Comme chaque année, beaucoup de personnes sont mobilisées pour permettre aux jeunes de passer de bons moments aux accueils de loisirs ou à la Maison des Jeunes.

Si vous partez, pensez à l'opération *Tranquillité vacances* en lien avec les services de la police municipale. Je vous rappelle que les services de la Ville fonctionnent tout l'été et sont à votre disposition du mardi au samedi, aux horaires habituels.

Enfin, ce sera le temps fort de la rentrée... ne manquez pas le dimanche 2 septembre, une nouvelle édition du Forum des associations. Venez découvrir les activités d'une grande majorité de nos structures associatives qui animent Leers au quotidien dans de multiples domaines : sports, culture, loisirs, services à la personne, loisirs, emploi... De nombreuses animations vous y attendent.

## 4 Retour en images



### ▲ Concert de gala de l'Harmonie municipale

Le 1<sup>er</sup> Mai dernier, l'Harmonie municipale, créée il y a 214 ans, nous a proposé une prestation à la hauteur des années précédentes. Avec pour thème *L'harmonie sur les planches*, les musiciens ont interprété des extraits d'opéras comiques, d'opérettes et de comédies musicales. Et un rappel de *Let the sunshine in*, avec un chef d'orchestre costumé pour terminer la performance en beauté.

### 73<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice ►

Pour le 73<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire de 1945, le 8 Mai dernier, Leers a rendu hommage aux combattants et aux victimes de la seconde guerre mondiale. C'est accompagné de l'Harmonie municipale que les anciens combattants, les élus, le Conseil municipal des jeunes et les Leersois ont défilé jusqu'au monument aux morts et au cimetière *Le Village*, où ont été déposées des gerbes de fleurs.



### Cérémonie de la Citoyenneté ►

Le 11 mai 2018, lors d'une cérémonie de citoyenneté, invités par la municipalité, 11 jeunes Leersois ont été reçus à l'Hôtel de Ville pour obtenir leur première carte électorale. Cet acte civique est destiné à faire de l'inscription sur les listes électorales un véritable engagement citoyen.





### ▲ Moment Festif au Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

La fête du RAM a eu lieu le vendredi 25 mai au Centre Petite Enfance, elle a réuni les enfants, les parents et les assistantes maternelles indépendantes qui ont pu participer à un atelier d'éveil musical avec un intervenant extérieur. Les parents ont ensuite pu partager un atelier d'activité avec leur enfant. Ce temps festif s'est terminé autour d'un buffet proposé par les assistantes maternelles. Un beau moment de convivialité!



### ▲ Opération Melting Pont

Dans le cadre d'animations sur les canaux de la métropole, la MEL a organisé sur le canal de Roubaix des promenades à bord de la Décidée. L'embarquement s'est fait au Grimonpont, la balade se faisait paisiblement au fil de l'eau, animée musicalement par le duo *TéatrO Déi*. À quai, un atelier gratuit de « pompons en laine » était proposé à tous. Pompons qui ont servi à décorer le pont.



### ▲ La journée UNIday, une action pour l'UNICEF

Le 30 mai, les jeunes des Mercredis récréatifs ont donné de la voix pour les enfants les plus vulnérables, ceux que l'on n'entend pas. Sous forme d'ateliers-discussions, création d'instruments de musique et jeux sportifs, l'objectif était de créer un temps de sensibilisation et d'animation autour des droits de l'enfant. Cette journée organisée par les animateurs s'est terminée par 15 minutes de bruit afin que le soutien apporté puisse « être entendu » par tous les enfants défavorisés du monde.

## 6 Retour en images



### ▲ Le voyage des aînés à Dunkerque

Chaque année, la Ville offre aux seniors un voyage d'une journée sur un site culturel, touristique ou de loisirs de la région. Le 14 juin dernier, 280 aînés ont visité le port de Dunkerque en bateau avant de profiter d'un repas dansant aux Jardins de l'Haезpoël à Hondschoote. Les personnes à mobilité réduite, ont elles aussi profité d'une sortie le samedi 23 juin, et ont eu le plaisir de découvrir le nouveau Nausicaá de Boulogne-sur-Mer.

### ► La réception des enseignants

C'est traditionnel à Leers ! À chaque fin d'année scolaire les directeurs et professeurs des écoles publiques et privée sont reçus en mairie. L'occasion pour le maire, de leur témoigner la reconnaissance de la municipalité et de dresser le bilan de l'année écoulée. Les enseignants qui vont quitter la commune à la rentrée prochaine ont été mis à l'honneur :

- à l'école Jeanne d'Arc : Catherine Debrabrandér et Jérôme Teddy
- au Groupe scolaire du Buisson : Coralie Vincent, Ludivine Fronval et Caroline Mojescik, directrice.
- au Groupe scolaire du Centre : Caroline Le May, Emmanuelle Bonnet et Christian Corbut qui fait valoir ses droits à la retraite.



*Parmi les enseignants mis à l'honneur, Christian Corbut, Caroline Mojescik et Nathalie Brichet Dit France ont reçu la clef de la reconnaissance de la Ville de Leers.*



Le principal du collège Alphonse Daudet et de nombreux professeurs ont également assisté à la réception pour célébrer et mettre à l'honneur l'une de leur collègue : Corinne Brichet Dit France qui a enseigné l'histoire-géo au collège de Leers pendant près de 30 ans. Arrivée en 1988, elle a vu défiler des générations d'élèves et a mené de multiples projets, toujours avec passion. Elle était très appréciée des familles et des élèves. Elle quitte la région en septembre.

# Les Leersois à l'honneur

Le 1<sup>er</sup> Mai, 52 Leersois ont reçu le diplôme de la médaille du Travail. Le 26 mai, dix-huit couples jubilaires et une maman étaient à l'honneur, lors de la cérémonie de la fête des Mères.

## Les couples jubilaires



### Noces d'Or 50 ans de mariage

M. et M<sup>me</sup> Ballière-Masselot ; M. et M<sup>me</sup> Berthe-Roussel ; M. et M<sup>me</sup> Darry-Waquet, M. et M<sup>me</sup> Florent-Berger, M. et M<sup>me</sup> Gense-Duchossoy, M. et M<sup>me</sup> Glorieux-Masse, M. et M<sup>me</sup> Lamarche-Blain, M. et M<sup>me</sup> Nutin-Deracinois, M. et M<sup>me</sup> Rommel-Corne, M. et M<sup>me</sup> Rucquois-Verstraeten, M. et M<sup>me</sup> Segear-Danel, M. et M<sup>me</sup> Vandenheede-Serlippens, M. et M<sup>me</sup> Young-Wood.

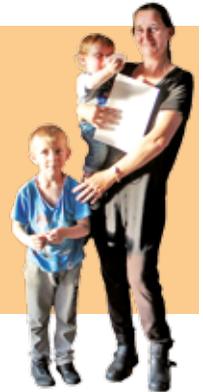
### Noces de Diamant 60 ans de mariage

M. et M<sup>me</sup> Dillies-Degobert, M. et M<sup>me</sup> Fefeu-Vanlierde, M. et M<sup>me</sup> Vercauter-Hermans, M. et M<sup>me</sup> Vermaux-Dubus.

### Noces de Platine 65 ans de mariage

M. et M<sup>me</sup> Cibat-Lebbrecht.

M<sup>me</sup> Peggy Duquenoy a été décorée de la médaille de la Famille française. Toutes nos félicitations!



## Les médaillés du Travail

### Échelon Argent 20 ans

Sandrine Bourgois, Anne-Véronique Cailleau, Stéphane Callewaert, Coraline Deledique, Anne-Sophie Delporte, Franck Deronne, Delphine Dessauvages, Florence Faccin, José Gallego, Laurent Hart, Olivier Laurent, Sophie Lebrun, Pascale Lefebvre, Emmanuel Maes, Anne Moffelein, Malika Rabei, Eric Rémy, Corinne Spada, Stéphane Valet, Anna Willoqueaux.

### Échelon Vermeil 30 ans

Nathalie Bauwens, Laurent Boussemart, Gilles Brulin, Dorothée Delannoy, Isabelle Fergani, Brigitte Herbomel, Stéphane Huart, Christophe Humbert-Droz, Sylvie Marza, Christophe Masse-ron, Nathalie Stevens.

### Échelon Or 35 ans

Philippe Becourt, Patricia Boulanger, Bruno Dubar, Pascale Dugoulet, Thierry

Flament, Jean-Claude Franchomme, Georges Hancquart, Isabelle Lepers, Michel Marza, Bruno Nottebaert, Marie-Rose Rivière, Giovanna Terrasi, Lyonnell Vandeweghe.

### Échelon Grand Or 40 ans

Manuel Bauwens, Sylvie Castronovo, Antoine Decottignies, Marie-André Flament, Maryse Michel, Jocelyne Riga, Patricia Seet.



# Les chantiers de l'été

*La Ville met un point d'honneur à fournir des locaux fonctionnels et accueillants au public qui fréquente les équipements municipaux, salles de sport, écoles... Chaque année, elle profite de la période estivale pour réaliser des travaux d'entretien.*



## Remplacement des toitures

### Salle de sport Alphonse Daudet

C'est l'un des gros chantiers de l'été. Après plusieurs réparations, la toiture en bitume de la salle Alphonse Daudet sera entièrement refaite. La nouvelle couverture bénéficiera d'une isolation double couche permettant de diminuer la consommation énergétique.

**Coût : 130 000 €**

### Salle de tennis

Nos tennismen profiteront également d'une nouvelle toiture aux courts de tennis couverts rue Boileau. Après une phase de désamiantage de l'ancienne couverture, des bacs acier 40 mm seront posés et contribueront à une meilleure isolation thermique. Des panneaux translucides permettront d'obtenir une lumière naturelle sur les courts de tennis.

**Coût : 270 000 €**

## Terrain de football

### Remplacement de la main courante du terrain d'honneur

Des barrières en aluminium blanc - identiques à celles du terrain synthétique - remplaceront les poteaux en béton d'origine. Très fréquenté par les joueurs mais également par le public lors des matchs, ces travaux apporteront un meilleur confort aux usagers.

**Coût : 35 000 €**

## Bibliothèque du Site Péri

Les locaux de la bibliothèque de l'Amicale laïque vont bénéficier d'une réfection des peintures. Les fenêtres seront remplacées par du double vitrage en PVC.

**Coût : 12 000 €**

## Établissements scolaires

### Restaurants scolaires

Changement d'une partie des faïences murales à la cantine de l'école Alice Cotteaux ainsi qu'au restaurant scolaire du Buisson.

**Coût : 15 000 €**

### École Léonard de Vinci

Remplacement de l'éclairage par des LEDs et changement des dalles plafond du couloir : un gros chantier réalisé par les agents du Centre Technique Municipal.

**Coût : 40 000 €**

### École Blin / Péri

Rénovation de la chaufferie.

**Coût : 35 000 €**

## Travaux de peintures

### École Blin / Péri

Peintures du couloir de l'ancien bâtiment : dernière phase de rénovation après la réfection des peintures de toutes les classes et le remplacement des menuiseries extérieures du couloir.

### École Alice Cotteaux

Peintures de toutes les classes.

### Espace culturel

Peintures d'une partie du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment.

### Hôtel de Ville

Peintures des deux cages d'escalier du nouveau bâtiment.

**Coût total : 33 000 €**

# Clos des Ateliers

## La première pierre est posée

**Le chantier a démarré en début d'année. La pose de la première pierre du Clos des Ateliers s'est déroulée le vendredi 8 juin, en présence d'Antoine Marre, directeur général d'Icade, de Jérémy De Grande, architecte et de Jean-Philippe Andriès, maire de Leers.**

Plus d'une centaine de personnes, professionnels, collaborateurs Icade, élus et futurs propriétaires ont assisté à ce moment symbolique qui marque un nouveau départ pour le quartier et pour les 86 familles qui trouveront à se loger à Leers.

Le programme prévoit la construction de 30 logements sociaux et 56 en accession à la propriété dotés de garages en sous-sol. L'ensemble est réparti en trois immeubles collectifs, laissant une part belle à la végétation.

Proche des écoles, des commerces et des espaces sportifs, la future résidence, conçue par le cabinet d'architectes GBL, allie tradition et modernité. Réalisée en brique dans un style contemporain, elle s'intègre à l'environnement et offre des appartements connectés. Elle est construite en conformité avec la Réglementation Thermique 2012 qui assure qualité et économie d'énergie. Enfin, l'opération a reçu le label E+C- « énergie positive et réduction carbone » pour la partie conception.

La livraison des premiers logements devrait intervenir au 3<sup>e</sup> trimestre 2019.

L'opération précède celle du « **Cœur de Ville** » menée par la Métropole Européenne de Lille. Elle prévoit à proximité la création d'un vrai parking, d'un square avec jeux pour petits et un agrès pour les grands et d'une gare de bus en lieu et place de l'actuel parking en schiste rouge. La MEL va lancer prochainement les appels d'offres pour ces réalisations.

En attendant, nous remercions les riverains pour leur patience et leur compréhension.

*« Ce projet à l'architecture contemporaine et soignée qui prévoit un aménagement qualitatif des espaces verts a toute sa place dans notre ville où nous menons une politique d'aménagement maîtrisé. L'ensemble va sans aucun doute, contribuer à redynamiser le centre-ville, et je l'espère le commerce de notre commune »*

*Jean-Philippe Andriès*



### Quelques chiffres

Le Clos des Ateliers, c'est :

- 3 immeubles collectifs
- 86 logements dont 30 en location et 56 en accession à la propriété (41 réservations déjà effectuées)
- 20 personnes qui travaillent chaque jour sur le chantier
- 186 000 briques
- 250 000 kg d'acier
- 4 500 m<sup>3</sup> de béton



Jean-Philippe Andriès, maire de Leers, Antoine Marre, directeur général d'Icade et Jérémy De Grande, architecte.



# Plan Local d'Urbanisme

## État d'avancement de la révision

Le 13 février 2015, la Métropole Européenne de Lille (MEL) a lancé la révision générale de son plan local d'urbanisme. Cette procédure a été engagée dans le but de mettre le PLU en compatibilité avec le nouveau cadre législatif (loi Grenelle, loi ALUR, loi LAAF), les divers documents supra-communaux (SCoT, SAGE...), et de répondre aux nouveaux défis de développement du territoire ainsi qu'aux besoins de sa population.

### Qu'est-ce que le PLU ?

C'est un document qui traduit le projet de territoire et les orientations en matière de logements, de déplacements, d'économie, d'espaces naturels et agricoles, de lutte contre le changement climatique et de consommation énergétique. C'est lui qui détermine les droits à construire sur le territoire, c'est-à-dire les zones constructibles ou non et les possibilités de construire, à une échelle suffisamment précise pour repérer chaque parcelle et chaque bâtiment.

Toutes les demandes d'autorisation d'occupation du sol et d'utilisation des sols (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme) sont instruites au regard du PLU.

### Les documents composant le PLU

**Le rapport de présentation** : il comprend un diagnostic assorti d'une évaluation environnementale. Il justifie les choix effectués pour le développement et l'équilibre du territoire.

**Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** : il définit le projet de territoire et les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme.

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : relatives à certaines thématiques (aménagement, habitat, transports...) et/ou à certains quartiers ou secteurs, elles précisent le PADD et donnent des orientations sur le programme à réaliser au regard de la politique ou du secteur visé.

**Le règlement (écrit et graphique)** : il décrit zone par zone la vocation dominante des sols, les occupations interdites ou autorisées sous certaines conditions, les règles qui doivent s'appliquer à toutes constructions et installations. Dans le futur PLU, un plan des hauteurs et un plan des stationnements ont été définis pour mieux adapter la règle au contexte local.

**Les annexes** : elles comprennent les servitudes d'utilité publique, les obligations diverses qui s'appliquent en plus du PLU, les annexes sanitaires (réseaux d'eau, assainissement).

## Une phase d'élaboration et de concertation de plus de 2 ans

Le projet PLU<sup>2</sup> a été arrêté le 19 octobre 2017 et corrigé par délibération le 15 décembre 2017. Il est consultable au siège de la MEL et sur leur site Internet. Le plan de destination des sols est également consultable en format papier au service Urbanisme de la mairie.

Durant deux ans et demi, un dispositif continu d'information, d'animation et de communication a été mis en place : un espace dédié sur le site Internet lillemetropole.fr, des encarts et des articles dans le magazine « MEL », des expositions, des réunions publiques, des ateliers, des séances de débat au sein de plusieurs communes de la MEL. Au total plus de 4 400 contributions ont été recueillies.

## En ce qui concerne Leers

Sur la commune de Leers, le nouveau projet PLU<sup>2</sup> prévoit notamment :

- La création de sept zones à urbaniser différées (AUDM) permettant de répondre à la fois aux demandes de construction sur la commune dans un souci d'aménagement d'ensemble et aux objectifs de la loi SRU sur les logements sociaux.
- La définition d'un emplacement réservé pour l'aménagement de logements adaptés aux gens du voyage, en réponse aux objectifs du schéma départemental des gens du voyage du Nord arrêté le 24 juillet 2012 qui impose la création de

11 places sur la commune. Ce projet est mutualisé avec les communes voisines de Roubaix et de Lys-lez-Lannoy.

## Le projet PLU<sup>2</sup> est arrêté... Et maintenant ?

Lorsque le projet est arrêté, c'est-à-dire que l'ensemble du travail technique et la concertation ont été menés pour finaliser le PLU<sup>2</sup>, le dossier est transmis aux personnes publiques associées (représentants des services de l'État, les chambres consulaires...). À l'issue de ces consultations, qui durent trois mois, le dossier sera soumis à enquête publique : il sera mis à disposition des habitants de la MEL afin qu'ils puissent exprimer leurs remarques et suggestions.

L'enquête publique durera un mois et devrait se dérouler dans le courant du dernier trimestre 2018. Les dates d'enquête vous seront communiquées lorsqu'elles seront connues.

Seuls les avis/remarques/suggestions déposés durant la phase d'enquête publique pourront être analysés par la commission d'enquête.

Au regard des conclusions de la commission d'enquête et des avis des personnes publiques associées, le Conseil Métropolitain approuvera alors la version définitive du PLU<sup>2</sup> (prévu au 2<sup>e</sup> semestre 2019).

## Et le PLU actuellement en vigueur ?

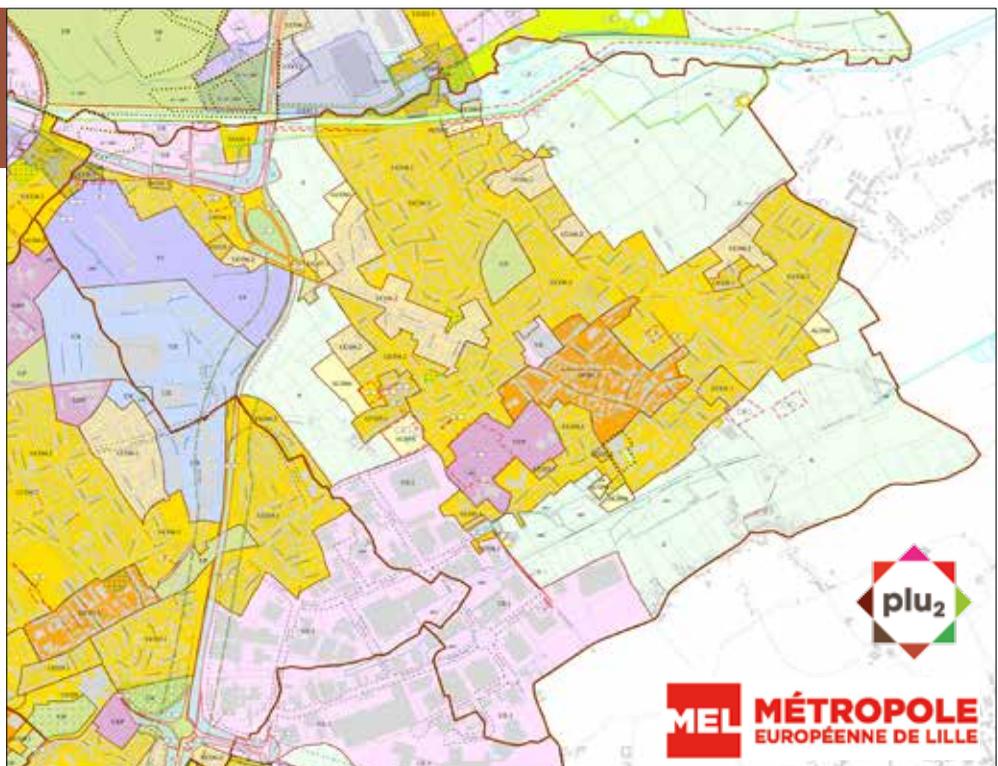
Le PLU approuvé en octobre 2004 s'appliquera jusqu'à l'entrée en vigueur du PLU<sup>2</sup>.

La carte générale de destination des sols est consultable au service Urbanisme de la mairie

[www.lillemetropole.fr/plu](http://www.lillemetropole.fr/plu)  
[www.melmap.fr/PLU2](http://www.melmap.fr/PLU2)

## LEXIQUE

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme  
**Loi ALUR** : loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové  
**Loi LAAF** : Loi d'avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt  
**SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale  
**SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau  
**SRU** : loi Solidarité et Renouvellement Urbain



# Inscriptions à l'École de musique

*L'école municipale de musique de Leers accueille les enfants à partir de 5 ans et les adultes. Pour la rentrée prochaine, les inscriptions sont prises en mairie au service des Écoles jusqu'au 8 septembre.*



## Éveil musical, dès 5 ans

L'éveil musical concerne les enfants de 5 et 6 ans. Cela consiste à les mettre dans un bain musical : faire écouter de la musique, chanter avec eux, manipuler les premiers instruments simples, éveiller tous les sens à l'expérience musicale. Cours collectif : 1 h/semaine.

## Cycles d'apprentissage

L'apprentissage commence à partir de 7 ans (CE 1). Il comprend 2 cycles de 4 années modulables. L'accès à l'étude d'un instrument commence dans ce cursus. Un examen de passage est organisé à chaque fin de cycle.

L'enseignement comprend deux volets obligatoires dès la première année :

- Formation musicale (solfège et chorale) : cours collectifs d'une durée de 2 heures 15 / semaine ;
- Pratique instrumentale : cours individuels de 30 à 45 minutes (selon le niveau).

Des classes de pratique collective sont proposées : chorale, classe d'orchestre et ensembles divers.

## Adultes

Un parcours spécifique est défini pour les adultes.

## Auditions publiques

Trois fois par an, des auditions publiques permettent aux élèves de se produire devant un public et mettre en avant les progrès réalisés.

Ponctuellement, ces auditions peuvent prendre la forme d'audition spectacle comme en 2017 avec Mary Poppins et l'audition Monstre de 2018.

## L'équipe enseignante

L'enseignement est assuré par une équipe de 13 professeurs sous la direction de Pascal Gervais.

## Les instruments

Formation musicale (solfège et chorale), flûte, clarinette, saxophone, cor, trompette, trombone, percussions-batterie, violon, violoncelle, guitare, chant.

## Inscriptions

Si vous souhaitez vous inscrire, voici les pièces à fournir :

- Fiche d'inscription (à télécharger sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr), rubrique Jeunesse / Écoles) ou disponible en mairie ;
- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois ;
- Droits d'inscriptions à régler sur place.

## Tarifs

- Éveil ou chorale : 20 €
  - 1 activité : 40,45 €
  - 2 activités : 58,85 €
- 10 % de réduction pour 3 membres d'une même famille.

Pour les non-Leersois : tarifs x 3  
Location d'instrument en fonction du stock : 98 €/an, avec possibilité d'acquisition la 3<sup>e</sup> année.

## Rencontre avec les professeurs en septembre

Instruments	Professeurs	1 <sup>ers</sup> Contacts
Violon	M <sup>le</sup> Vancaeneghem	Lun. 10 à 17 h 30
Trompette	M. Flament	Lun. 10 à 18 h
Trombone	M. Della-Nave	Lun. 10 à 18 h
Clarinette	M <sup>le</sup> Schmit	Mar. 11 à 18 h
Saxophone	M. Labit	Mar. 11 à 18 h 30
Éveil	M <sup>le</sup> Célisse	Mer. 12 à 11 h
Violoncelle	M <sup>me</sup> Lefebvre	Mer. 12 à 13 h
Cor	M. Duthoit	Mer. 12 à 17 h 30
Formation Musicale	M <sup>me</sup> Her	Mer. 12 à 17 h 30
FM Adulte	M <sup>me</sup> Her	Mer. 12 à 18 h 30
Guitare + ensemble	M. Dahes	Jeu. 13 à 18 h
Chant / Ens. vocal	M <sup>le</sup> Fodil	Jeu. 13 à 18 h 30
Flûte	M <sup>le</sup> Pottier	Ven. 14 à 18 h
Percussions	M. Vanlancker	Sam. 15 à 14 h

# Leers libérée et en fête!

## En images



DU 15 AU 17 JUIN, C'EST UN WEEK-END HISTORIQUE QU'ONT VÉCU LES LEERSOIS.

CAMP ALLIÉ, SPECTACLE SON ET LUMIÈRE, EXPOSITION ET DÉFILÉ COMMÉMORATIF...

**L'ÉVÉNEMENT LEERS LIBÉRÉE,** TROIS JOURS DE FÊTE MAIS AUSSI D'ÉMOTION, A ATTIRÉ BEAUCOUP DE MONDE. UNE BELLE DÉMONSTRATION DU DEVOIR DE MÉMOIRE EN L'HONNEUR DE L'ANNÉE COMMÉMORATIVE DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918.

RETROUVEZ ICI LES PHOTOS DES MEILLEURS MOMENTS.



**Quatorze scènes très réalistes**

De la mobilisation générale en septembre 1939 à l'arrivée des alliés en septembre 1944 : une belle reconstitution de l'histoire de la seconde guerre avec des passages émouvants de la vie leersoise de l'époque.



Deux heures et demi de spectacle, plus de 200 figurants dont plus de 40 Leersois, des décors, des véhicules, des costumes et des accessoires plus vrais que nature... Le son et lumière a rassemblé plus de 1200 spectateurs autour de l'église.

**Une leçon d'histoire grandeur nature!**

Le camp allié installé sur la plaine sportive rue du Capitaine Picavet, a offert aux visiteurs mais aussi à plus d'une centaine d'élèves un véritable cours d'histoire...



### Une expo remarquable

Leers Historique et l'UNC de Leers ont retracé les faits qui ont marqué Leers durant cette période dans une belle exposition « Leers dans la tourmente »... sans oublier de rendre hommage aux Leersois morts pour la France.



### Un défilé commémoratif qui n'est pas passé inaperçu

Les véhicules militaires ou civils d'époque ont envahi les rues de Leers le dimanche matin.



En présentant les armes en uniformes américains et britanniques dans les deux cimetières leersois (ici, Le Village), les figurants ont rendu un hommage particulièrement fort et émouvant aux soldats leersois Morts Pour la France.



### Des vitrines décorées

Les commerçants ont joué le jeu et se sont associés à la manifestation en décorant leurs vitrines sur le thème des années 1939-1945. De belles réalisations appréciées par les clients !



Maires de 2018 et de 1944 !



Quentin-Guillaume Herkenrath.

### Un homme et 5 associations

La Ville de Leers a fait appel au Jeep Club des Flandres pour organiser cette reconstitution historique. Aux côtés de son président, Quentin-Guillaume Herkenrath, des associations partenaires s'impliquent pour permettre une telle qualité : le MCVG du Hainaut (collectionneurs de véhicules militaires), les Yankees (camp allié), GL's Memory du cambésis (spécialisé dans les scènes allemandes), Passion Histoire 44 de Lambersart (thématique médicale et effets pyrotechniques). Un beau travail d'équipe qui s'ajoute à celui de la commission Festivités de Dominique Saint-Oyant et des services municipaux !

**Leers en fête!**

Visiteurs ou Leersois ont pu profiter des animations habituelles des fêtes du Moulin : présentation de la navette leersoise, tournois sportifs, randonnée, course, jeux pour enfants, couscous géant, peintres dans la rue et traditionnel jet de navettes.



# « Hello P'tit Déj' » à domicile

En parallèle de son emploi d'attachée de direction, Élodie Sogor, une jeune Leersoise de 29 ans, livre des petits déjeuners à domicile exclusivement les week-ends et jours fériés de 7h à 13h, depuis septembre 2017.

Elle a créé son auto-entreprise *Hello P'tit Déj'* pour apporter ce service qui n'existe pas dans les petites villes.

« *Alors que je voulais moi-même un jour commander un petit déjeuner, j'ai eu un flash* » explique-t-elle. « *Les petits déjeuners sont préparés avec le cœur pour faire plaisir aux gens* » précise Élodie.

*Hello P'tit Déj'* mise sur la qualité de ses produits exclusivement locaux. Élodie travaille avec la ferme de l'Horne à Leers, la société de fabrication de confitures artisanales *Ch'tite Tartine* à Tourcoing, l'apiculteur de *l'Abeille du Mont* à Halluin,

et la boulangerie *Chocoline* à Leers. Pour certains événements, comme la fête des pères, vous pouvez ajouter une carte avec un petit mot, une rose ou encore un plateau réalisé par ses soins. Elle peut, par exemple, être complice d'une demande en mariage avec la rose « *Veux-tu m'épouser?* »

La livraison est possible dans plus de 50 villes de la métropole lilloise, ainsi que les villes frontalières : Mouscron, Leers-Nord, Néchin et Dottignies. Le client peut choisir la date et le créneau horaire qu'il souhaite pour la livraison. La commande doit être passée au plus tard le vendredi à 14h pour le week-end. Les commandes et le paiement se font exclusivement sur le site internet.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Élodie sur sa page Facebook où elle répondra très rapidement.

Élodie Sogor

contact@helloptitdej.com

<https://www.helloptitdej.com>

<https://www.facebook.com/HelloPtitDej>



# Fromages et charcuteries Au Bon Terroir

**Depuis le mois de février, l'ancien café Le Terminus, rue des Patriotes, s'est transformé en nouveau commerce de proximité où ça fleure bon le terroir.**

Pasquale et sa fille Giovanna Spatafora y ont ouvert une fromagerie où ils vous proposent une gamme de plus de 50 références de fromages, de la charcuterie italienne, du vin et de l'épicerie fine.

« *Nous sommes une famille d'épicuriens* » explique Giovanna. « *Nous aimons les bons produits et sélectionnons*

*des fromages qui viennent de petits producteurs, dont beaucoup sont de la région. C'est pareil pour le fromage blanc, la crème fraîche et le beurre de ferme. Et nous essayons régulièrement de faire découvrir des nouveautés aux clients.* »

Originaires de Calabre, les propriétaires travaillent aussi avec des produits italiens directement ramenés du sud de l'Italie par Pasquale : mozzarella - nous vous recommandons la burratina -, charcuterie dont une gamme issue de cochon noir bio... Il y a aussi l'huile d'olive provenant de l'exploitation familiale... N'hésitez pas à venir tester. Possibilité de livraison à domicile gratuite à partir de 30 €.

Et comme le Bon terroir est une affaire de famille, l'équipe est complétée par la tante et la cousine de Giovanna, Maria et Nathalie. Cette dernière, s'occupe,

à l'étage, du bar à fromage qui peut accueillir jusqu'à 25 personnes. Un espace bien convivial pour déguster planches et salades autour d'un verre. Le pain et les légumes de la partie restauration sont fournis par des commerçants leersois.

L'espace est ouvert sur réservation du mardi au dimanche midi ainsi que les jeudi, vendredi et samedi soir.

Les clients pourront bientôt profiter d'une terrasse.

**Au Bon Terroir**  
Rue des Patriotes  
De mardi à vendredi,  
9h-12h30/16h30-19h  
Samedi, 9h-12h30 et  
15h30-19h.  
Dimanche, 10h-13h.  
Tél. : 03 20 83 98 82.



Une vitrine appétissante!



Nathalie, Giovanna et Maria.



*Séance de lecture avec M<sup>me</sup> Defollin : l'objectif était de raviver la mémoire des résidents à travers un roman ayant pour thème le Nord - Pas-de-Calais dans les années 1900. Une lecture amusante et participative qui a engendré de nombreux échanges entre la bénévole et les personnes âgées.*

## Devenez bénévole à l'ÉHPAD de Leers

Quelques-uns interviennent régulièrement à la résidence des Cygnes aux côtés de l'animatrice permanente. Ils ne participent pas aux tâches d'accompagnement médical mais contribuent aux besoins fondamentaux des personnes âgées que sont la communication, les échanges et la réalisation de soi.

En donnant un peu de leur temps, les bénévoles peuvent s'investir dans un certain nombre d'activités collectives ou temps forts organisés à la résidence des Cygnes. Ça peut être des ateliers créatifs, des séances de lecture, cinéma, jardinage... ou toute autre disci-

pline en fonction de leur savoir-faire. Ils sont aussi là pour rendre visite et tenir compagnie aux résidents ou parfois les accompagner - c'est plus rare - lors de sorties programmées.

Être bénévole, c'est donner mais aussi recevoir. Le sourire et la joie des résidents, les échanges, l'écoute, la possibilité d'aider... sont autant de points positifs qui peuvent être retirés d'une action régulière.

Il n'y a pas de profil type ni d'âge pour devenir bénévole mais la démarche nécessite d'être patient, à l'écoute d'autrui, d'apprécier la compagnie des personnes âgées, d'être disponible et

assidu dans les interventions.

Si vous souhaitez vous rendre utile auprès de personnes âgées, si vous êtes intéressé pour animer une activité, ou si vous voulez simplement rendre visite, présentez-vous sur place pour un entretien avec la psychologue de l'établissement. Votre engagement peut être précieux. N'hésitez pas !

### ÉHPAD

**Résidence des Cygnes**  
9, rue Jean Deprat à Leers  
Tél. : 03 20 65 39 00

## Bien gérer ma santé

Le renoncement aux soins est un fait constaté par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Roubaix - Tourcoing. Ses causes sont multiples, et vous êtes peut-être concerné(e) par ce phénomène. L'assurance maladie peut vous aider dans vos démarches : Accès à la complémentaire santé, information sur les problématiques de santé (application Sophia), offre

de prévention, choix de médecins, aides financières individuelles, accompagnement social si besoin (Service social au 03 61 97 87 00). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [Ameli.fr](http://Ameli.fr) ou téléphoner au **3646**.

Le CCAS de Leers est aussi votre interlocuteur pour l'aide à la complémentaire santé et la couverture maladie universelle.

### Cinéma des aînés

Dans le cadre de la Semaine bleue, la Ville de Leers offre aux aînés leersois\* une séance de cinéma, au choix entre le 10 et le 31 octobre à l'Amical-Ciné.

**Retrait des places en mairie les jeudi 20 et vendredi 21 septembre de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**, sur présentation de votre carte d'identité (ou du livret de famille) et d'un justificatif de domicile récent.

\* *Gratuit pour les Leersois de 67 ans et plus le jour des inscriptions. 5,50 € pour les conjoints de - 67 ans.*

# Un médiateur pour régler les litiges avec la MEL

La Métropole Européenne de Lille développe des services visant à répondre aux besoins des habitants. Parfois des différends ou des incompréhensions peuvent opposer les usagers aux services de la métropole. Si vous contestez une décision, vous pouvez désormais vous adresser au médiateur de la MEL. Il intervient gratuitement pour régler à l'amiable votre litige avec la MEL, à condition que celui-ci n'ait pas fait l'objet d'une décision de justice, qu'il ne soit pas pris en charge par d'autres médiateurs et qu'il ne relève pas d'autre institutions publiques.

Le médiateur est indépendant, neutre et impartial. Il se réfère aux codes de déontologie portés par les organismes de la médiation institutionnelle et professionnelle. Il est soumis aux principes de confidentialité.

Le médiateur reçoit sur rendez-vous à la MEL le vendredi matin.

## **Vous pouvez le contacter :**

- Par mail : [mediateur@lillemetropole.fr](mailto:mediateur@lillemetropole.fr)
- Par formulaire sur le site de la Mel : [www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr) rubrique « services »
- Par courrier : Jean-Pierre Guffroy  
Médiateur de la Métropole Européenne de Lille  
1, rue du Ballon - CS 50749 59034 LILLE CEDEX



## Médiation familiale



**Des médiateurs et médiatrices familiales de l'association « Avec des mots Médiation », peuvent vous rencontrer pour un temps d'information (non payant) dans les locaux de la mairie de votre commune !**

### **Pour qui et pourquoi ?**

Parents séparés, parent(s) et adolescent(s), frère(s) et sœur(s), parents et grands-parents... et toute personne qui traverse un conflit dans la famille :

- Quand la communication entre vous est difficile
- Quand l'incompréhension mutuelle s'est installée
- Quand le conflit, les tensions mettent à mal vos relations et empêchent les décisions

La médiation familiale propose un espace et un temps qui permettent à chacun d'exprimer en toute confidentialité ses préoccupations et ses besoins. L'objectif : trouver ensemble les pistes concrètes d'amélioration et d'évolution de la relation.

Les médiateurs familiaux de l'association sont des professionnels diplômés d'État, impartiaux et indépendants.

N'hésitez pas à vous renseigner et à contacter directement :

- Annick Chenroc au 06 10 21 26 81
- Éric Cortyl au 06 29 47 19 75
- Marine Desmazeau au 06 13 38 11 92
- Audrey Ringot au 06 14 43 05 40

Mail : [avecdesmotsmediation@gmail.com](mailto:avecdesmotsmediation@gmail.com)

Site : [www.avecdesmotsmediation.fr](http://www.avecdesmotsmediation.fr)

## Les rendez-vous formation MiE

Toutes les semaines, la MiE propose des rendez-vous avec ses conseillers autour de la formation (échanges sur votre projet professionnel, démarche de transition professionnelle, identification des organismes de formation, identification des aides, mise en

relation, etc.). Ces rendez-vous sont ouverts à tous : salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs handicapés...  
Téléphonez au 03 59 30 66 00 ou remplissez le formulaire sur le site de la MiE : [www.mie-roubaix.fr](http://www.mie-roubaix.fr)



Le 6 juin, l'atelier « 1000 jobs » a exploré neuf filières qui recrutent sur la métropole.

# Challenge international Christian Duflos



*Le but de la victoire de Saint-Leu de la Réunion contre la Football Academy School of Excellence de Szczecin (Pologne) lors de la finale des U17.*

**Pour clôturer sa saison 2017-2018 en beauté, le LOS Football a organisé sa petite coupe du monde du 19 au 21 mai, avec la 29<sup>e</sup> édition du tournoi de la Pentecôte.**

Le coup d'envoi a été donné samedi 19 mai par Anthony Knockaert, ancien joueur leersoïse et maintenant attaquant à Brighton en première ligue anglaise. L'enfant du pays a inauguré le tournoi en faisant une passe à Jean-Philippe Andriès, maire de Leers, avant de laisser les footballeurs en herbe s'affronter. En dehors du terrain, Anthony a été présent et disponible pour signer quelques autographes et se prêter au jeu des selfies. On ne pouvait rêver mieux pour démarrer ce challenge international!

France, Allemagne, Belgique, Pologne, Lituanie, Roumanie, Hongrie, Lettonie et Slovaquie, pas moins de neuf nations étaient représentées. Cet événement sportif a mobilisé 24 équipes, 12 de moins de 15 ans (U15) et 12 de moins de 17 ans (U17). Après 3 jours de compétition, le club polonais de Szczecin l'a emporté chez les U15 et les Réunionnais de Saint-Leu se sont imposés chez les U17. Les équipes leersoïses en compétition sont arrivées 2<sup>e</sup> chez les U15 et 6<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> chez les U17. Merci pour ce beau spectacle et bravo à tous les protagonistes!

## Le Collège Daudet, vice-champion de France de Futsal



Félicitations à l'équipe de futsal du collège Alphonse Daudet qui s'est qualifiée pour les championnats de France UNSS, organisés du 14 au 17 mai à Évry.

En finale, les Leersoïses - des élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> - ont affronté l'équipe d'Hendaye contre laquelle ils avaient fait match nul en poule. Et même si ils ont dû s'incliner 4 à 7, ils ont vécu une belle aventure avec leur professeur, M. Habera.



*Une très belle deuxième place pour les U15 leersoïses!*

# Bienvenue au LOS Yoga Club



Temps de relaxation et de méditation pendant le cours.

**Le club de yoga qui existe à Leers depuis 1985 a rejoint les sections du LOS en janvier dernier. Chaque semaine, 90 adhérents participent à l'un des trois cours hebdomadaires dispensés par Géraldine Gravelotte à la salle Pasteur.**

« Il est possible de s'inscrire toute l'année mais la demande est vraiment importante » précise Christian Roszak, président du club, « il y a parfois une liste d'attente car la salle ne permet pas d'accueillir plus de monde ».

Les séances qui consistent en une association d'étirements et postures synchronisées avec la respiration et le mental s'adressent à tous ceux qui souhaitent se sentir mieux dans leurs corps et dans leur tête, combattre le stress, évacuer les tensions... « *Le yoga favorise la détente et le bien-être du corps et de l'esprit* » explique l'animatrice qui pratique depuis 1982 et a suivi une formation de 3 ans à Bruxelles avant d'exercer. « *C'est une discipline qui s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes de tous âges.* »



Le yoga, c'est aussi des exercices d'étirement et de contraction.

**Le yoga, la relaxation et la méditation sont des pratiques très anciennes reconnues aujourd'hui pour leurs effets bénéfiques sur de nombreux déséquilibres créés par les conditions de vie moderne**

« Chacun travaille selon sa souplesse » insiste-t-elle. Son objectif : vous faire découvrir les bienfaits de la respiration consciente ainsi que les postures qui assouplissent et renforcent le corps. Chaque cours se termine par un temps de relaxation et de méditation. Le matériel... bancs, coussins, tapis est fourni et il faut prévoir une tenue confortable.

**Essai gratuit possible le lundi de 19h à 20h30 ou le jeudi de 17h à 18h30 et de 19h à 20h30**

**Cotisation : 130 € /an**

**Infos : leersyogaclub@laposte.net**

## Ce qu'elles en disent

« Le yoga me permet de me vider la tête, ça m'apaise et me calme ». **Catherine**

« C'est excellent pour le sommeil, je fais une meilleure nuit après un cours ». **Laurence**

« On se déconnecte, on apprend à se connaître ». **Patricia**

« On apprend à respirer. C'est important pour la posture, l'équilibre et excellent pour le mal de dos ». **Jeanne** (qui participe à deux cours chaque semaine)

## Les résultats des défis

**Réduction des déchets, économies d'énergie, transports propres... la Métropole Européenne de Lille a lancé ces derniers mois plusieurs challenges aux métropolitains. Retour sur les résultats leersois.**

### Familles Zéro déchet

Le défi consistait à réduire d'au moins 30 % le poids des déchets par foyer pendant 6 mois. Avec une réduction de 14 % à mi-parcours, les 11 familles de l'équipe Recyc'Leers ont comblé leur retard pour atteindre l'objectif fixé. Avec la meilleure participation aux ateliers proposées par la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités, l'équipe a obtenu le « prix des plus assidus ».

### Familles à énergie positive

Le but était ici de réduire d'au moins 8 % les consommations d'énergie, de CO<sub>2</sub> et d'eau des familles participantes. Portés par leur deuxième place au classement de la plus belle affiche (avec leur af-

fiche « VIVE le VENT de L'AIR'Sss »), les Leersois participants ont relevé le défi haut la main avec 20,2 % d'économies d'énergie (4<sup>e</sup> place), 18 % d'économie d'eau (4<sup>e</sup> place) et 19,34 % de réduction de CO<sub>2</sub> (4<sup>e</sup> place).

### Challenge métropolitain du vélo

L'objectif était de parcourir 200 000 kilomètres à vélo sur la métropole durant le mois de mai. En cumulant les résultats de tous les participants, le challenge a été relevé avec 240 676 kilomètres parcourus (soit environ 6 fois le tour de la terre!).

Pour sa part, l'équipe de Leers composée de Jacques Laumaillé, Bernard Vermeulen et Jean-Pierre et Carole



Bajart ont roulé 414 km. Ils terminent à la 89<sup>e</sup> place sur 189 équipes participantes et à la 21<sup>e</sup> place sur 35 du classement des institutions publiques.

**Bravo et merci aux participants de ces différents défis pour ce bel exemple éco-responsable, en espérant être encore plus nombreux l'année prochaine !**

## Campagne de compostage à domicile 2018

Depuis plusieurs années, la Ville de Leers organise une campagne de compostage à domicile. Elle consiste à soutenir les leersois dans les efforts qu'ils fournissent pour limiter leurs déchets, et ce en leur offrant un composteur.

Pour en bénéficier il faut impérativement :

- Participer à une réunion d'information et d'échange qui se déroulera le

samedi 22 septembre à 10 h en mairie et qui sera animée par le Président de l'Association Leersoise des Amis du Jardin ;

- Accepter de remplir un questionnaire de suivi sur quelques années.

Le nombre de composteurs mis à disposition est limité, les premiers inscrits n'ayant jamais participé à cette opération, seront donc prioritaires.

Il vous est possible de vous inscrire à l'aide du coupon-réponse ci-dessous, à renvoyer en mairie au service Affaires Générales ou par courriel à : [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr).



### Bulletin de réservation d'un composteur

Offre réservée aux seuls foyers Leersois

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél. 

--	--	--	--	--	--	--	--

 Courriel.....

Intéressé(e) pour la mise à disposition d'un composteur de 400 litres.

J'ai pris connaissance du fait que l'octroi du composteur nécessite ma participation obligatoire à la réunion d'information et un suivi par la mairie. La distribution est réservée aux premiers inscrits et effectuée dans la limite des stocks disponibles.



Le maire et le bourgmestre avec les Jeunes talents 2017.

## À la recherche du nouveau jeune talent

Lors des fêtes de l'Amitié franco-belge, Leers et Estaimpuis organisent une scène ouverte aux jeunes talents, le vendredi 14 septembre 2018 à 19 h 30 salle André Kerkhove.

Si vous êtes âgés de 6 à 30 ans et que vous souhaitez montrer votre incroyable talent en public, ce concours est fait pour vous! Musique, danse, théâtre, chant, magie, cirque... 14 candidats seront retenus pour participer à l'événement :

7 côté français et 7 côté belge. Chacun d'entre eux aura 10 minutes maximum pour convaincre. En fin de soirée, le meilleur talent élu par le public se verra remettre une tablette numérique et tous recevront une carte-cadeau.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le service Animation de la mairie de Leers avant le jeudi 6 septembre.

## Cet été avant de partir, pensez à l'opération Tranquillité vacances

Ce service gratuit mis en œuvre par la police et la gendarmerie permet à toute personne s'absentant pour une certaine durée de s'assurer d'une surveillance de son domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Pour bénéficier de l'opération Tranquillité vacances, nous vous invitons à venir remplir le document disponible en mairie ou sur le site municipal, avant de le remettre soit directement au commissariat le plus proche ou au service Affaires générales de la Ville qui transmettra.

Pour le télécharger, rendez-vous sur : [www.ville-leers.fr/Modules/Espace-documentaire/Documents-a-telecharger/Securite/Formulaire-Operation-tranquillite-vacances](http://www.ville-leers.fr/Modules/Espace-documentaire/Documents-a-telecharger/Securite/Formulaire-Operation-tranquillite-vacances)

## Suppression de la permanence état civil du lundi matin



Attention, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018, la permanence état civil jusqu'alors fixée du lundi de 9 h à 10 h est supprimée.

Pour toute demande d'acte d'état civil, vous pouvez vous adresser au service Affaires générales aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.

## Nuisances sonores, soyez vigilants

Le bruit est une des nuisances de voisinage les plus courantes : aboiements, bricolage, tondeuses, musique, etc. Ces bruits peuvent être sanctionnés quand ils portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité.

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués, selon arrêté municipal, que les jours ouvrables de 9 h à 20 h, les dimanches et jours fériés de 9 h à 11 h 30 et de 15 h à 20 h.

## Horaires modifiés à La Poste

Compte tenu, des nouvelles activités postales et de l'évolution de sa fréquentation, la poste de Leers a modifié ses horaires d'accueil. Le bureau leersois est dorénavant ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h.

L'horaire de levée du courrier et des colis reste inchangé (16 h en semaine et 11 h le samedi).

## Plan Canicule 2018

Dans le cadre du plan national Canicule 2018, le niveau de veille saisonnière est activé du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2018, avec en particulier la mise en service d'une plateforme téléphonique 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe). Sur le plan communal est tenu en mairie un registre recensant les personnes âgées, handicapées, fragiles ou isolées. La Ville de Leers vous informe que vous pouvez vous manifester auprès du CCAS en composant le 03 20 200 605 afin d'obtenir la demande d'inscription sur le registre des personnes vulnérables, que ce soit pour vous-même ou une personne de votre connaissance que vous estimez isolée ou fragile.

## Adelon Delrue, héros leersois mort pour la France en 1918

Dans le Leers Infos 51, nous avons publié un avis de recherche des héros Leersois morts en 1918. Le nom d'Adelon Delrue n'apparaît pas dans la liste des soldats concernés alors qu'il est gravé sur le monument aux Morts et sur le mémorial de l'église Saint-Vaast, et répertorié sur le livret du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918 édité par Leers historique.

L'association présente ses excuses à la famille de M. Adelon Delrue. Né à Néchin le 18 mai 1885, il habitait 47 rue d'Audenaedre au moment de sa mobilisation. Hospitalisé à Beveren-sur-Yser, le sergent Delrue est décédé le 24 septembre 1918 à Oostrozebeke.

**Vendredi 13 juillet ▶ 23 h**  
**FÊTE NATIONALE**  
**Feu d'artifice**



Le feu d'artifice est l'une des principales animations de la fête nationale. Rendez-vous au stade pour admirer le spectacle!

*Complexe sportif, rue Pasteur*

**Samedi 14 juillet ▶ Dès 6 h**  
**Tir au canon**  
**et réveil en fanfare**



Le réveil se fait dès 6 h du matin au pied de l'église. L'Harmonie municipale tire un premier coup de canon avec son obusier tricolore avant de jouer un morceau de musique. La vingtaine de musiciens sillonne ensuite la ville jusqu'à environ 8 h 30 et le dernier tir a lieu au cercle Saint-Louis.

*En ville*

**Samedi 21 juillet ▶ 8 h à 12 h**  
**Collecte du sang**

Organisé par l'association  
*Don de sang bénévole de Leers.*  
*Salle Pasteur*



Renseignements au 03 20 99 00 22

**Dimanche 22 juillet ▶ 14 h 30**  
**Promenade**

**Petite graine voyagera loin**

Zoom sur un phénomène naturel multiple, imprévisible et fascinant : la dissémination des graines!

*Départ depuis La Guinguette,  
 rue de Watrelos - Durée : 2 h*

**Gratuit**

**Mercredi 8 août ▶ 14 h 30**  
**Promenade**

**Les compagnes des moissons**

Balade à la découverte des bleuets, coquelicots et autres plantes dites messicoles, qui ont pour particularité de vivre dans les champs.

*Départ depuis La Guinguette,  
 rue de Watrelos - Durée : 2 h*

**Gratuit**

**Vendredi 17 août ▶ 22 h**

**Promenade**  
**Vers luisants et compagnie**

La biodiversité nocturne est fascinante, mais fragile et menacée par le développement de l'éclairage urbain. Pour la préserver, associations et collectivités travaillent au développement d'une « trame noire » au cœur de la MEL. Visite guidée de ces précieux coins obscurs!

*Départ depuis La Guinguette,  
 rue de Watrelos - Durée : 2 h*

**Gratuit**



**Du 9 juillet au 24 août**  
**Vacances Jeunes**

En plus des accueils de loisirs de l'été, la maison des jeunes organise des ateliers, animations et sorties pour les 11-17 ans.

Planning d'activités disponibles à la  
 Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif  
*Complexe sportif Alphonse Daudet*

**Du 10 juillet au 17 août**  
**Vacances du point municipal**  
**Oxygène**

La structure s'adresse aux adultes. Seuls ou en famille, ils peuvent participer aux ateliers, animations et sorties proposées.

Planning d'activités disponible au  
 point municipal *Oxygène*, 25 ter  
 rue Pasteur

**Summer Pass**

Dans le cadre de sa stratégie jeunesse, la MEL propose cet été le pass jeune, une opération pour les 40 000 jeunes de 15 à 17 ans que compte le territoire. Ce chéquier permet de bénéficier d'entrées gratuites dans différents sites comme les parcs de l'Espace naturel métropolitain, le LaM, le musée de la bataille de Fromelles, la patinoire Serge Charles (Wasquehal) et la piscine des Weppes (Herlies).

Le Summer Pass permet également de gagner des places pour assister à de grands événements estivaux dont le North Summer Festival ou la Volleyball Nations League.

Pour obtenir votre Summer Pass, remplissez le formulaire sur Internet :  
**[www.demarches-simplifiees.fr/commencer/summer-pass](http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/summer-pass)**

**Samedi 1<sup>er</sup> septembre ▶ 14 h 30**  
**Promenade**

**Flânerie au bord de l'eau**

Entre France et Belgique, balade bucolique à la découverte de la voie d'eau et de ses paysages.

Renseignements auprès de la Maison de l'eau, de la pêche et de la nature au 03 20 99 00 22

**Départ depuis La Guinguette, rue de Watrelos - Durée : 2 h**

**Du mardi 4 au samedi 15 septembre**

**▶ Horaires d'ouverture mairie**  
**Exposition des peintures de Delphine Duboquet**



Passionnée d'animaux et de dessin, Delphine Duboquet expose ses premiers portraits canins et félins en mairie. Après plusieurs années de pause, Delphine a repris ses crayons fin 2017 pour se lancer dans les portraits animaliers. Cette autodidacte, perfectionniste dans l'âme, teste chaque jour de nouvelles techniques. Retrouvez ses 12 œuvres pour une exposition « qui a du chien »!

Après plusieurs années de pause, Delphine a repris ses crayons fin 2017 pour se lancer dans les portraits animaliers. Cette autodidacte, perfectionniste dans l'âme, teste chaque jour de nouvelles techniques. Retrouvez ses 12 œuvres pour une exposition « qui a du chien »!

**f** Art Chromatique

**Hall de l'Hôtel de Ville**

**Du vendredi 14 au dimanche 16 septembre**

**33<sup>es</sup> fêtes de l'Amitié franco-belge**

Braderie, animations et tournois animés chaque année Leers et l'entité voisine d'Estaimpuis le temps d'un week-end en septembre.

**Programme complet disponible en mairie début septembre**



**Dimanche 2 septembre ▶ 10 h à 18 h**

**Forum des Associations**

Du sport à la culture, des services à la personne ou de l'emploi aux loisirs, il existe une grande diversité de structures associatives à Leers.

Venez les découvrir et échanger avec

les exposants présents, et peut-être adhérer à l'une d'entre elles!

**Animations et démonstrations sur place.**

**Salle Alphonse Daudet**



**Lundi 24 septembre ▶ 14 h 30 à 19 h 30**

**Collecte du sang**

Organisé par l'association Don de sang bénévole de Leers.

**Salle Pasteur**

**Dimanche 30 septembre ▶ 16 h**  
**Concert D'or, de rêve et de lumière**

Il était déjà venu à Leers en novembre 2013. Jean-Claude Borelly revient avec sa trompette pour un concert « D'or, de rêve et de lumière ». Portés par des chœurs et par la puissance symphonique d'un grand orchestre, ils nous promènent des plaines de l'Oural (Medley musiques slaves) jusqu'aux portes de Harlem (gospels, Amazing grace) et du jazz (Love to Marilou) en passant par la France de toujours (Pierre Bachelet), la nostalgie de ses plus grands succès (Dolannes Mélodie) et la grandeur de quelques œuvres classiques (Nabucco, Ave Maria).

**Église Saint-Vaast**

**Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit**

**Puces du Jumelage étendues**

En juin, les fonds de greniers leersois ont dû être annulés en raison de l'importance de l'événement **Leers libérée** et de travaux de canalisations dans les rues. Pour répondre aux nombreuses demandes, les puces du Jumelage, organisées dans le cadre des fêtes de l'Amitié franco-belge seront étendues et se dérouleront dans le centre-ville (périmètre habituel de la braderie des fêtes du Moulin)\*. Elles seront reliées à la Belgique par la rue Aurèle Guénard.

**Inscriptions en mairie**

**mercredi 29 (pour les riverains), jeudi 30 et vendredi 31 août de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et samedi 1<sup>er</sup> septembre de 8 h à 12 h**

*\*Exceptionnellement les rues Victor Hugo et la résidence Porte de France ne seront pas concernées.*



## GLAM

## Leers libérée et en fête!

À l'heure où sont écrites ces lignes, les fêtes du Moulin agrémentées de « Leers libérée et en fête! » n'ont pas encore eu lieu.

Nous sommes certains, vu l'engouement pour les réservations de places (gratuites pour la plupart) et la motivation des nombreux figurants leersois que cet événement fera date et rencontrera le succès, tant chez les adultes qu'auprès des jeunes qui, par ce biais, participeront, en direct, au devoir de mémoire en cette année du Centenaire de la « Grande guerre ».

Nous avons entendu les remarques sur l'absence des fonds de grenier lors des fêtes du Moulin, c'est pourquoi nous allons permettre à ces riverains de pouvoir réaliser la braderie reportée, dès septembre à l'occasion des fêtes de l'Amitié franco-belge, sur le même périmètre que prévu en établissant une jonction avec nos amis belges par la rue Aurèle Guénard.

Les vacances approchent, le GLAM, vous les souhaite agréables, actives ou reposantes, sur Leers ou ailleurs et tout en restant à votre écoute, vous donne rendez-vous à la rentrée pour faire un point sur ses engagements passés, présents et futurs.

Nous vous souhaitons un bel été...

## L'Avenir de Leers

*À l'heure de la parution de notre numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.*

## En avant Leers

## Notre credo, la suite...

À moins de deux ans de la fin de ce mandat, nous constatons une augmentation :

- du stationnement sauvage;
- de l'insécurité; certaines rues de Leers sont littéralement « occupées » par des jeunes, peu soucieux de la tranquillité publique, jusqu'à des heures très tardives. Le maire et son adjoint à la sécurité ont été interpellés par certains concitoyens. Pas de réponse. Aucune action visible. Les leersois sont bien seuls...;
- des vitesses de conduite sur les grands axes de Leers;
- de véritables rodéos à motos, surtout les week-ends.

Nous défendons toujours :

- une verbalisation par vidéo (présence de radars mobiles ou de caméras par quartier);
- une intervention plus soutenue de la police intercommunale et nationale;
- une prise de responsabilités du maire pour une meilleure sécurité des biens et des personnes;
- une concertation citoyenne régulière...;

Mais le budget plus que fragile de la ville pourrait-il soutenir de telles actions?

Notre groupe travaille en partenariat avec les groupes minoritaires « L'avenir de Leers » et « Cap Leers », et se retrouve régulièrement en contact avec les leersois : ce qui n'est pas le cas de toute l'équipe en place... Mais y a-t-il toujours un capitaine et un équipage à bord du « bateau Leers »?

Nous espérons votre confiance et votre soutien. Nous pouvons vous rencontrer sur RDV.

En attendant, nous vous souhaitons de très bonnes vacances d'été.

Jean-Philippe ANDRIÈS  
98, rue Victor Hugo 59115 LEERS  
Tél. : 06 27 36 05 48  
glamleers@bbox.fr www.glamleers.com

Johan TCHALABI - Dominique  
VANDEN DRIESSCHE - René DOUNIAUX  
Tél. : 07 78 24 40 87  
johan.tchalabi@orange.fr

André NOWAK  
Conseiller municipal démocrate bénévole  
Tél. : 06 11 18 14 42  
f en avant leers  
envantleers@free.fr

## CAPLEERS

## Festivités!

Leers libérée! Leers en fête, une bonne initiative? Oui sans aucun doute mais pourquoi au détriment d'autres festivités?

En effet, le vide grenier très apprécié des Leersois, qui se prépare souvent plusieurs mois à l'avance, a été supprimé alors que les inscriptions étaient programmées!

Plusieurs questions se posent :

Pourquoi ne pas avoir réalisé ce show en septembre puisque Leers fût libérée en septembre 44?

Pourquoi ne pas l'avoir réalisé avec la commune d'Estaimpuis, les Belges auraient pu fêter la libération avec nous et donner un impact européen à cet anniversaire.

Pourquoi ne pas avoir maintenu le vide grenier en parallèle, autour du moulin, puisqu'il s'agit apparemment d'un problème de travaux dans le centre-ville?

Quant à la décision de rendre payantes des festivités commémoratives, cela nous semble déplacé.

Pour l'an prochain, l'équipe en place nous annonce que le vide grenier reviendra, cette coupure risque d'être fatale. Et c'est bien dommage.

Toutes les interrogations doivent être soumises aux principaux intéressés : les habitants !

Nous, élus, devons revenir aux fondamentaux de la démocratie : l'écoute. Sinon celle-ci, et à tous les niveaux (Commune, Département, Région, État, Europe) finira par ne plus être qu'un doux rêve et nous connaissons malheureusement les conséquences.

Capleers continue son travail de minorité en s'associant avec d'autres groupes minoritaires afin de réfléchir à la ville de demain et à la modernisation de l'action publique locale.

Merci à Jérémy Rotsaert qui a la gentillesse de rédiger cet article pendant ma convalescence.

Nous restons à votre disposition.

Catherine BOONE

Écologiste et démocrate

Tél. : 06 43 21 98 75

cathyboone1@wanadoo.fr

## Unis pour Leers

## Un « CONSEIL OUVERT »

## pour une citoyenneté concrète

L'action publique, et donc politique, n'est pas l'apanage d'une poignée de dignitaires. Par définition, l'intérêt général concerne chacun indifféremment de son parcours. Contre la tendance à la déresponsabilisation et au désengagement, le rôle des élus est de soutenir l'implication citoyenne. Or, quoi de mieux que l'action locale pour faire vivre ce principe démocratique?

Pour rapprocher les Leersois des décisions qui les concernent, *Unis pour Leers* lancera dès cet été son dispositif « CONSEIL OUVERT ». Il poursuivra trois objectifs pour promouvoir l'implication citoyenne.

1. Informer : Le temps des grandes réunions publiques aux seuls moments des réélections doit être dépassé. À partir de cet été, *Unis pour Leers* proposera deux outils d'information : des « Points d'Information Citoyenne » réguliers pour aider à la compréhension du fonctionnement de l'action locale (compétences des institutions, élaboration des budgets, contrôle citoyen...); Une lettre d'information numérique « La Lettre de mon Moulin » pour renseigner sur les débats leersois et leur diversité de points de vue.

2. Dialoguer : Le temps de l'avis prépondérant des personnes qui ont le temps de se déplacer à horaires contraints doit être dépassé. À la rentrée, *Unis pour Leers* proposera des consultations régulières « Paroles ouvertes » en ville et en ligne pour enrichir les contributions par les échanges directs.

3. Impliquer : Le temps de l'intermédiation entre les élus et les citoyens doit être dépassé. Par son action « Question citoyenne », dès le Conseil municipal de septembre, *Unis pour Leers* propose de poser directement et publiquement à chaque Conseil municipal une proposition ou question d'une Leersois.e sur une problématique d'utilité publique.

Pour plus d'informations sur le dispositif CONSEIL OUVERT et ses quatre actions : [www.unispourleers.blogspot.fr](http://www.unispourleers.blogspot.fr)

Mathieu JOHNSTON

[unispourleers@gmail.com](mailto:unispourleers@gmail.com)

Tél. : 06 15 41 04 94

[www.unispourleers.blogspot.com](http://www.unispourleers.blogspot.com)

## Naissances, mariages et décès

## Avril 2018

## Ils ont souri à la vie

Baptiste Delhaye, le mercredi 18

Florent Briquet, le dimanche 22

Nino Goens, le vendredi 27

Simon Courtecuisse, le dimanche 29

## Ils nous ont quittés

Roger Parmentier, le samedi 7

Renée Souris veuve Macquet,

le vendredi 13

Grégoire Porquet, le jeudi 26

Paule Haquette, le samedi 28

Monique Brasme veuve Vêrague,

le dimanche 29

## Mai 2018

## Ils ont souri à la vie

Nathanaël Van Poucke, le samedi 5

Ennio Hus, le mardi 8

Éléonore Herbez, le mardi 8

Raphaël Le Mene, le mercredi 9

Léonard Jovenel, le vendredi 11

Amalya Cheniouni, le vendredi 11

Charline Prunier, le mardi 15

Ethan Ducroux, le mercredi 16

Zélie Duquenoy, le jeudi 17

## Ils se sont unis

Frédéric Andry et Virginie

Vanhonsebrouck, le vendredi 4

## Ils nous ont quittés

Geneviève Leroy veuve Six, le jeudi 3

Daniel Kindts, le dimanche 6

Denise Dujardin veuve Tonneau,

le dimanche 6

Thierry Weckx, le vendredi 11

Matha Jarmolenko, le samedi 12

Denise Dellacherie épouse Plouvier,

le mardi 15

Agnès Vanooteghem veuve Walgraeaf,

le mercredi 16

Berthe Tomalak ép. Pehla, le mercredi 30

## Juin 2018

## Ils ont souri à la vie

Victoire Herment, le dimanche 3

## Ils se sont unis

Philippe Dujardin et Michèle Piérini,

le samedi 23

Sébastien Pannier et Ornella

Cammarata, le samedi 23

Bertrand Florisoone et Marie Huvig,

le samedi 30

Bertrand Wanin et Lætitia Queste,

le samedi 30

Rudy Honoré et Céline Mendes,

le samedi 30

## Ils nous ont quittés

Jeanne Vermeeren veuve Roche,

le vendredi 1<sup>er</sup>

Jean-Michel Scherpereel, le jeudi 7

## Déclarations de naissances et de décès

Elles se font au service Affaires Générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

**DIMANCHE 2 SEPTEMBRE**

**9 h - 18 h**

**FORUM DES**



**ASSOCIATIONS**



*Ville de Leers*

**SALLE ALPHONSE DAUDET**  
**Rue Roger Salengro**